

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'INCARCÉRATION DE DEUX CANADIENS
EN BIRMANIE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. E. D. Fulton (Kamloops): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures qui, je l'espère, ne compte pas imposer à la Chambre un autre marathon du cla-bla-bla. Je voudrais qu'il nous parle du sort de deux jeunes Canadiens qui seraient incarcérés et au secret, depuis cinq mois, dans une prison de Rangoon. Ce rapport est-il exact? Si oui, où en est leur situation actuelle et les services du ministre sont-ils venus à leur aide?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, le 26 octobre, l'ambassade d'Angleterre à Rangoon a fait savoir au ministère que MM. Lalonde et Pineault avaient été arrêtés à Rangoon. Il n'a pas encore reçu d'informations quant au résultat de la récente audience. Toutefois, un fonctionnaire de notre haut-commissariat à Kuala-Lumpur est en ce moment à Rangoon et va poursuivre des investigations à ce sujet. Nous avons fait, et ferons tout notre possible.

L'hon. M. Fulton: Monsieur l'Orateur, j'ai une question complémentaire à poser. Le ministère a-t-il reçu des parents de l'un des jeunes gens en cause une somme importante pour couvrir le paiement des frais de son voyage de retour? Si oui, en a-t-on accusé réception?

L'hon. M. Martin: Cette question est à l'étude. (*Exclamations*) En qualité d'ancien ministre de la Justice, le représentant devrait savoir qu'il faut l'étudier avec ceux qui sont investis de la puissance paternelle. C'est la procédure établie. La question doit être étudiée avec les parents et elle est présentement à l'étude. Personne ne pourrait mieux comprendre cela qu'un ancien ministre de la Justice.

L'hon. M. Fulton: Monsieur l'Orateur, ma question est celle-ci: Le ministère a-t-il reçu des parents une somme substantielle, et a-t-on accusé réception de cette somme?

LA NOUVELLE-ÉCOSSE

LES POURPARLERS CONCERNANT L'ACIÉRIE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Donald MacInnis (Cap-Breton-Sud): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre suppléant. Que Votre Honneur me permette d'insister sur le mot "suppléant". Le gouvernement a-t-il amorcé des négociations avec la Nouvelle-Écosse au sujet des aciéries de Sydney?

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je répondrai volontiers à cette question, au nom du premier ministre suppléant. Depuis le début de la crise, notre gouvernement s'est tenu étroitement en rapport avec celui de la Nouvelle-Écosse. Hier, le premier ministre de la Nouvelle-Écosse a indiqué au premier ministre, par lettre, certaines conditions du règlement et des arrangements conclus entre le gouvernement de la Nouvelle-Écosse et la compagnie DOSCO. Dans la même lettre, il espère pouvoir discuter de ces questions avec le premier ministre après son retour de Londres. J'en conclus que cette question sera débattue par le premier ministre de la Nouvelle-Écosse et le premier ministre à la lumière de l'entente conclue.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social me dirait-il si le gouvernement fédéral a fourni au gouvernement de la Nouvelle-Écosse l'assurance, à l'heure qu'il est ou au cours des pourparlers, qu'il serait prêt à assumer une part des engagements financiers nécessaires pour maintenir l'usine en activité?

L'hon. M. MacEachen: Une assurance a été fournie au gouvernement de la Nouvelle-Écosse à l'égard d'une période déterminée d'exploitation. J'imagine que toute période supplémentaire devra faire l'objet d'autres pourparlers.

M. MacInnis: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. On a maintenant démontré au-delà de tout doute que les députés de la Nouvelle-Écosse peuvent poser des questions au sujet de cette province au ministre originaire de la Nouvelle-Écosse, même si le sujet des questions n'entre pas dans le champ d'action de son ministère. J'aimerais demander au ministre s'il a l'intention de faire bien